



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Ouverture du capital de Bénin Télécoms SA 

Les investisseurs privés béninois potentiels sont invités à manifester leur intérêt au plus tard le 4 mai 2010

1. Processus

La République du Bénin (« l'Etat »), dans le cadre de son programme de réformes du secteur des télécommunications, a décidé de procéder à l'ouverture du capital social de Bénin Télécoms SA (« BTSA ») par le biais d'un appel d'offres international d'une part et d'un appel d'offres national d'autre part.

2. Transaction

L'Etat a décidé de la structure de transaction suivante :

- Dans une première étape, l'Etat cédera une part majoritaire des actions composant le capital de BTSA à un partenaire stratégique (le « **Partenaire Stratégique** ») constitué en consortium incluant des investisseurs privés béninois ;
- Dans une seconde étape, les parts du capital de BTSA en portage, réservées aux salariés de l'entreprise et au public, seront rétrocédées aux bénéficiaires, selon un calendrier et des modalités définis ultérieurement par l'Etat. Les parts destinées au public seront cédées dans le cadre d'une introduction en bourse sur le marché financier régional de l'UEMOA ;
- A l'issue de ces deux étapes : (i) le Partenaire Stratégique détiendra une participation majoritaire au capital de BTSA, (ii) l'Etat conservera une participation minoritaire au capital de BTSA et (iii) le solde du capital sera détenu par les salariés de l'entreprise et le public ;
- Le Partenaire Stratégique devra être constitué : (i) d'un investisseur pré-qualifié (opérateur télécom) détenteur de 51% du capital de BTSA et (ii) de partenaires privés béninois, détenteurs de 6% du capital de BTSA.

3. Informations succinctes sur BTSA au 31 décembre 2008

- Fournisseur de services de téléphonie fixe (exclusif), de téléphonie mobile et d'internet.
- Réseau numérisé à 100% avec un parc d'environ 110.000 lignes fixes, dont 43.000 en *Code Division Multiple Access* (CDMA).
- Parc d'environ 200.000 abonnés mobiles.
- Parc d'environ 13.000 abonnés internet, dont 10.000 *via* le réseau CDMA.
- Point d'atterrissage du câble sous-marin SAT3.
- Un chiffre d'affaires d'environ FCFA 41 milliards.
- Un Excédent Brut comptable d'environ FCFA 21 milliards.

4. Pré-qualification des partenaires privés béninois

Les investisseurs privés béninois potentiels intéressés par l'acquisition de tout ou partie des 6% du capital réservé aux privés béninois peuvent être des **sociétés de droit et à capitaux béninois ou des personnes physiques** et doivent répondre aux critères suivants :

- Justifier de leur nationalité béninoise,
- Ne pas être failli (présenter un certificat de non faillite),
- Etre en règle avec l'administration fiscale (présenter une attestation fiscale),
- Présenter un courrier d'une banque de premier rang attestant de la capacité financière de la société ou de la personne physique à acquérir des actions de BTSA à hauteur de la contrevaletur minimum de 2 milliards de francs CFA.

Les partenaires privés béninois potentiels doivent adresser les pièces justificatives demandées ci-dessus accompagnées d'une lettre de motivation.

Les investisseurs privés béninois répondant aux critères définis ci-dessus seront inscrits sur une liste de partenaires qui sera transmise officiellement aux opérateurs stratégiques internationaux pré-qualifiés, afin que les **partenaires internationaux et les partenaires privés béninois puissent nouer librement les partenariats qu'ils jugeront utiles.**

5. Calendrier proposé

Les Expressions d'Intérêt devront être reçues au plus tard le **4 mai 2010 à 10 heures** de Cotonou (la « **Date Limite** ») à l'adresse suivante :

**Secrétariat Permanent de la Commission Technique de
Dénationalisation**

Monsieur Martin GBEDEY- Président de la Commission
Technique de Dénationalisation (CTD)

Ex-Galerie marchande d'AKPAKPA
Office des Habitations Economiques (OHE)
02 BP 8140 Cotonou, République du Bénin
Tel : (00 229) 21 37 70 26 / Fax : (00 229) 21 37 70 23

L'Etat se réserve la possibilité d'écarter toute Expression d'Intérêt reçue après la Date Limite.

La liste des investisseurs pré-qualifiés sera publiée au plus tard le **11 mai 2010**.

Contacts :

POUR LE CONSEIL

M. Pape Diouf

Linkstone Capital Ltd, 18B Charles Street, London W1J 5DU, United Kingdom
Tel : +44207 667 6405 / Fax : +44207 667 6406 / Cell : +44 77 85 99 07 49
papediouf@linkstonecapital.com

M. Yves Bardèche

Linkstone Capital Ltd, 121, Avenue des Champs Elysées, 75 008 Paris France
Tel : +33172718567 / Fax : +33172718599 / Cell : +33686459388
yvesbardeche@linkstonecapital.com

 LinkstoneCapital

POUR L'ETAT

M. Martin N. GBEDEY, Président de la Commission Technique de
Dénationalisation (CTD)
Secrétariat Permanent de la Commission Technique de Dénationalisation
Ex-Galerie marchande d'AKPAKPA
Office des Habitations Economiques (OHE)
02 BP 8140
Cotonou, République du Bénin
Tel : (00 229) 21 37 70 26 / Fax : (00 229) 21 37 70 23
spctd@yahoo.fr ou mgbedey@developpement.bj